

JEUDI 3 AVRIL 2014 - N° 3130

BRAVO à la sélection régionale Natation course Benjamins/Benjamines qui s'est brillamment exprimée lors du meeting de Saint Dizier le weekend dernier



MEGATEK



VIBRA'SON



chèque tranSport



iledeFrance

Comme indiqué pendant l'assemblée générale du comité samedi dernier, le dispositif « **chèque tranSport** » mis en place depuis plusieurs années par le Conseil Régional d'Ile de France est de nouveau opérationnel.

Les Président(e)s de club vont donc recevoir dans la deuxième quinzaine du mois d'avril, par courrier recommandé les chèques relatifs à la saison sportive 2011-2012 (adresse personnelle indiquée sur leur licence).

Les saisons 2012-2013 et 2013-2014 seront saisies prochainement et arriveront dans les clubs ultérieurement.

Pour plus d'explications merci de vous reporter à la page 5 du présent BO ou de contacter Caroline au 01.40.31.19.20.

chèque tranSport



iledeFrance

163, boulevard Mortier 75020 PARIS - Tel. : 01 40 31 19 20 - Fax : 01 40 31 07 25

<http://www.cif-natation.fr> - email : cif@cif-natation.fr

Siret : 784 808 818 000 24 - NAF 9312 Z - N° de déclaration d'existence : 117 522 584 75



TOUTES LES INFORMATIONS SUR LE PARCOURS DE L'EXCELLENCE SPORTIVE SONT TELECHARGEABLES SUR LE SITE DE LA FFN :

http://www.ffnatation.fr/webffn/dhn_index.php?idact=dhn&go=pes

Paule LACROIX et Patrick FRADET ont représenté le comité régional lors de l'Assemblée Générale du comité du Val d'Oise (CD 95) qui s'est déroulée le vendredi 28 mars à SARCELLES.

Cette assemblée d'une très bonne tenue s'est déroulée dans une ambiance conviviale. De nombreux sujets ont été abordés notamment sur les licences en général et la labellisation.

Le constat pessimiste habituel concernant le manque de bénévoles et d'officiels a été souligné. Le bénévolat se perd et les clubs ont de plus en plus de difficultés à renouveler leurs dirigeants.

Le président du CD95 fait part de ses difficultés de mise en route de son centre de formation. Patrick FRADET fait remarquer que le nombre de formations à organiser pour couvrir les besoins franciliens est en constante augmentation et qu'il est important que les départements s'organisent pour l'organisation de ces formations en accord avec l'ERFAN.

L'assemblée générale s'est terminée par un buffet dinatoire très apprécié qui a permis de nombreux échanges entre les participants.

COMMISSION WATER-POLO du lundi 31 mars

Présents : MM. R BRUZZO, G VENEAU, L BEAUCHER, JP BOURGOGNE, J CHASTAGNER et M COCOUCH (CTSR).
Excusés : M. M MENAUD

I. FFN

Championnat de France 17 ans 2^{ème} tour les 10 et 11 mai 2014 ;

Places 1 à 8 : les 3 premiers de chaque poule sont qualifiés pour la finale à 6 du 12 au 14 juillet 2014.

Poule 1 : à Aix en Provence

FNC Douai, Pays D'Aix Natation, CN Marseille, CN Noisy Le Sec.

Poule 2 : à Nice

Taverny SN95, O. Nice Natation, Montpellier WP, DFC Sète

Places 9 à 16 : les 2 premiers de chaque poule sont qualifiés pour la finale places 7 à 12 du 12 au 14 juillet 2014

Poule 1 : à Corbeil

Neptune Lille Métropole, Reims Natation 89, CN Livry-Gargan, AS Corbeil

Places 17 à 19 : à Charenton Sur Marne

Racing Club de France WP, O. Garennois, CNM Charenton.

II. Championnats Ile-de-France

- U17 Honneur : les demi-finales pour les places 1 à 4 se joueront les 06 avril et 04 mai 2014.

1^{ère} demi-finale : le 06/04/14 : AS Dalmatia 77 / AS Corbeil

le 04/05/14 : AS Corbeil / AS Dalmatia 77

2^{ème} demi-finale : le 06/04/14 : VGA St Maur / O. Garennois Nat

le 04/05/14 : O. Garennois Nat / VGA St Maur

- U13 honneur : Tournoi du 23 mars 2014 le RC France WP perd par pénalité 2 Matches 8 à 0 contre Antony Natation et CN Noiséens.

III. Sélections régionales

Collectif 14 ans garçons pour la Coupe de France des Régions du 08 au 13 juillet 2014 à Mulhouse. La commission évoque l'organisation du stage à Novaky du 23 au 27 juin 2014.

IV. ENF

Organisation du pass'compétition le 9 avril 2014 à 17h30 à Livry Gargan.

Le Président : Gérard VENEAU

Le secrétaire : Jean Pierre BOURGOGNE

COMMISSION NATATION COURSE du mardi 1^{er} avril

Présents : Mme CHARLOPIN, MM. DREANO et MOMMAILLE

I. Meeting de Saint DIZIER par Jean Michel MATTIUSI et Christian MOMMAILLE

Sélection régionale benjamins(es) au meeting de Saint Dizier du 28 au 30 mars

Trente-deux jeunes nageurs (seize filles, seize garçons) accompagnés de six encadrants avaient rendez-vous gare de l'Est vendredi 28 mars à 16 h. Tous à l'heure, après la distribution d'un équipement Aréna à chaque membre du groupe, socle d'une première identification à l'équipe benjamine du Comité Ile de France, nous voici au départ d'un bref voyage qui s'est déroulé sans encombre jusqu'à St DIZIER. Dès l'arrivée nous étions rapidement installés pour deux nuits dans un internat de collège, il est vrai quelques peu spartiate (par chambre de 4 ou 2), mais situé à 400m de la piscine elle-même à proximité de la gare. Les petits déjeuners étaient pris sur le lieu d'hébergement, les déjeuners prévus au sein même du centre aquatique et les dîners au restaurant « Sucré, salé » en centre-ville à quelques pas de l'hébergement.

Suite à une brève présentation de chacun d'entre nous et un briefing sur des points d'organisation et sur le déroulement de la compétition, une bonne nuit se profilait pour le groupe qui attendait avec impatience que débutent dès le lendemain les « festivités » sportives.

Pendant deux jours de belles compétitions (malgré des conditions difficiles notamment dues à la chaleur et au bruit environnement, au cumul d'efforts alternés d'attentes parfois prolongées dans un confort limité) les nageurs(euses) de la sélection régionale ont su faire face à l'adversité et se dépasser pour exprimer le meilleur de leurs capacités du moment. Cet engagement s'est souvent traduit par des meilleures performances et des victoires ou podiums. Félicitations donc à toute l'équipe et à chacun des nageurs pour leur investissement dans chacune des épreuves auxquelles ils ont participé.

Un grand merci aux quatre coaches (Ismaël CHERIFI (CM Le Bourget), Adrien DUVOUX (ASN Le Raincy), Valérie LOYER (CNO), Arnaud MAUGUIN (AC Pontault/Roissy)) qui dans une forte cohésion ont été très réactifs, à la fois passionnés et professionnels.

Merci également à l'organisation pour son accueil chaleureux.

Une sélection qui a ainsi mis ces jeunes nageurs (euses) en situation d'adaptation à des conditions qu'ils seront susceptibles de vivre lors de déplacements en compétition notamment à l'étranger. Situation où les meilleurs seront capables de rester performants en s'adaptant à des contextes environnementaux différents à ceux vécus habituellement.

Nous espérons que cette sélection regroupant les meilleurs représentants benjamins(es) du Comité d'Ile de France aura permis à nos jeunes espoirs de se sentir valorisés lors de cette compétition et qu'à cette occasion ils auront pu éprouver du plaisir à intégrer cette équipe. Nous souhaitons à tous une bonne continuation et une bonne fin de saison.

Merci aux parents pour leur discrétion et les encouragements prodigués à la sélection.

Toutes les données des courses sont consultables sur le site du comité.

Résultats : nous avons obtenus 55 podiums individuels et nous avons remportés tous les relais.

22 premières places - 20 secondes places - 13 troisièmes places



II. Réunion avec les départements

La réunion avec les commissions sportives départementales pour la présentation du calendrier prévisionnel de la saison 2014/2015 aura lieu le **MARDI 6 MAI 2014 18h30** au Comité d'île de France.

III. Réunion avec les entraîneurs

La réunion avec les entraîneurs du collectif CIF aura lieu le 13 MAI à VERSAILLES.

IV. Championnats Régionaux

Le déroulement d'une poule les 31 mai et 1^{er} juin, se fera à la piscine Georges Vallerey à PARIS.

A la vue du nombre de participants, nous sommes à la recherche d'un deuxième bassin de 50 mètres.

Pour le cas où nous n'aurions pas ce deuxième bassin, nous serions dans l'obligation de limiter la participation à la série interrégionale.

V. Championnat de France N2 été

La compétition aura lieu à la piscine de SARCELLES les 20, 21 et 22 juin.

Le président : Christian MOMMAILLE

COMMISSION NATATION SYNCHRONISEE

Prochaine Compétition

**Tournoi Ile de France de Printemps/TIRQ Juniors
Samedi 6 & Dimanche 7 Avril 2014**

Piscine du Parvis

Parvis de la Préfecture

95000 CERGY PONTOISE

Ouverture des portes les 2 jours : 14h00

I. Tournoi Ile de France Espoirs – Tournoi Inter-régional de Qualification Juniors

Tous nos remerciements au personnel de la Piscine du Nautil et aux bénévoles du club des AQUARINNES pour la logistique très précieuse dans notre discipline.

Malgré la lourdeur du programme la compétition s'est déroulée dans les meilleures conditions possibles, bien que cela soit la course pour les Entraîneurs qui sont juges.

Comme on a pu s'en rendre compte ce week-end, nous avons été amenés à réguler les horaires.

Le programme prévisionnel, comme son nom l'indique, est amené à évoluer au cours de la compétition. Cela ne peut être une science exacte, dans le sens où les données en notre possession ne sont pas fiables à 100% : manque d'officiel, prévisions d'engagement erronées.....

Il est donc important que les dirigeants de clubs et/ou les entraîneurs convoquent leurs nageuses suffisamment en avance pour palier au risque des évolutions d'horaires.

Ce sont qualifiés pour les championnats de France Séniors qui se dérouleront du 1^{er} au 4 Mai 2014 à Nantes.

Duos Techniques : NYMPHEAS RUEIL MALMAISON : Judith MARTIN/Eve TAQUOI
ELAN CHEVILLY LA RUE : Mélanie WAMIN/Clémence PIERRAT (remplaçante Emilie AVENEAU-HAYES)
GARCHES AS : Aurélie LE FLOCH/Noéllie SORIANO

Duos Libres : CERGY NS : Emilie DESREUX/Fanny SOULIEZ

La totalité des résultats sont consultables sur le site internet du comité.

II. Répartition pour les éliminatoires Ballets Socle & Promo à Massy

Cycle 1 : Samedi 31 Mai 2014 après-midi

Promo : Dimanche 1^{er} Juin 2014 matin

Cycle 2 : Dimanche 1^{er} Juin 2014 après-midi

Ce programme sera le même pour les finales qui se dérouleront les 21/22 Juin 2014 à Vanves.

III. Commission plénière

Une réunion d'information aura lieu le jeudi 10 avril 2014 à 19h00 dans les locaux du Comité d'Ile de France afin d'aborder les programmes de la saison prochaine.

IV. Commission Officiels Natation Synchronisée

Les juges en examen durant le Tournoi de Printemps sur les épreuves de figures imposées ont validé leur pratique, à savoir Isabelle HERGIBO, Martine LAURENT, Camille DUPONT de VILLIERS SJ.

Le Président : Pascal NOIREZ



Le chèque tranSport est destiné aux déplacements des sportifs de 13 à 18 ans.

En le proposant, la **Région Ile-de-France** souhaite développer la pratique sportive et apporter tout son soutien aux bénévoles.

www.iledefrance.fr/chequetransport



Chèque tranSport

Objectifs de l'aide

Soutenir les bénévoles, les dirigeants et les pratiquants des associations sportives qui s'investissent dans l'encadrement et l'accompagnement des jeunes sportifs.

Aider les clubs sportifs pour le déplacement des jeunes sportives et sportifs de 13 à 18 ans.

Bénéficiaires

Associations sportives dont les jeunes licenciés participent en Ile-de-France à des compétitions de niveau régional.

Bénévoles de ces associations accompagnant et transportant les jeunes sportifs.

Éligibilité

L'association sportive est affiliée à une fédération dont la ligue ou le comité régional est partenaire (sous convention) de la Région pour le développement de la pratique sportive.

Elle possède une équipe de jeunes de 13 à 18 ans inscrits dans une compétition de niveau régional se déroulant en Île-de-France.

Modalité

- Financement de frais de transport.
- Subvention : chèquiers TranSport contenant des chèques d'une valeur de 10 euros, soit le déplacement d'un véhicule transportant quatre personnes sur une distance forfaitaire de 80 km. L'association bénéficiaire délivre un chèque aux bénévoles qui ont participé au transport des jeunes.
- Utilisation : achat de carburant dans les stations BP.

Démarches

- Association ou club sportif : prendre contact avec la ligue ou le comité régional de sa discipline.
- Ligue ou comité : documents à adresser chaque année à la Région : calendrier des manifestations éligibles, liste des clubs

Date de validité des chèques que vous allez recevoir la 2^{ème} quinzaine d'avril

31 août 2015

Vous pourrez utiliser jusqu'à 3 chèques par plein de carburant chez bp





**RAPPORT D'ENQUÊTE SUR LE NIVEAU D'ACTIVITÉ
SCOLAIRE ET UNIVERSITAIRE
DANS LES CLUBS DE NATATION FRANCILIENS**

Comité Régional d'Île-de-France de Natation
Dominique BASSET - Conseiller Technique

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE L'ENQUÊTE

A - OBJECTIFS

L'objectif de l'enquête est d'évaluer le niveau de l'activité scolaire et universitaire dans les clubs Franciliens afin de mieux comprendre les rapports entretenus avec nos principaux partenaires institutionnels que sont l'Éducation Nationale, l'Enseignement Supérieur, l'Union Nationale du Sport Scolaire et la Fédération Française du Sport Universitaire.

En s'inscrivant dans la logique du projet fédéral 2013-2016, le comité régional se positionnera comme centre ressource pour développer et générer de l'activité dans ces domaines.

La photographie ainsi obtenue sur ce territoire permettra également d'identifier les différentes initiatives qui peuvent améliorer le recrutement et les procédés de détection dans les clubs et définir ainsi des axes stratégiques susceptibles d'optimiser le suivi et l'accompagnement des athlètes à potentiels Franciliens.

Il faut également prendre en compte dans l'analyse générale, le fait que de nombreux clubs déclarent une activité au titre d'une pratique orientée vers le plus grand nombre et non vers une pratique à vocation compétitive.

B - MISE EN OEUVRE

Une première communication a été réalisée sur le site internet du comité régional, suivi de l'envoi d'un document par courriel le 13 novembre 2013 dans l'ensemble clubs Franciliens.

La date limite de retour des documents fixée initialement au mardi 10 décembre a été repoussée au 23 décembre.

Les derniers documents ont été réceptionnés début janvier, le dépouillement et l'analyse ont commencé au mois de janvier 2014.

La méthode utilisée a permis d'enregistrer 50 retours. Jugée insuffisante pour réaliser une analyse significative, une deuxième méthode a été utilisée et qui a consisté à contacter tous les clubs (169) qui n'avaient pas encore apporté de réponse, suivi de deux rappels.

Cent vingt réponses supplémentaires ont contribué à optimiser les prises d'information et ont démontré dans les différents échanges, l'intérêt croissant que porte les clubs au développement de l'activité scolaire.

C - PRÉAMBULE

Les réponses chiffrées aux différentes questions posées dans l'enquête sont présentées sous la forme de tableaux.

Elles sont répertoriées par thèmes et précédées du symbole suivant « □ ».

Un constat et un commentaire ponctuent le cas échéant les différentes rubriques.

Il ne s'agit pas ici de porter un jugement de valeur sur l'activité des clubs, mais de réaliser un simple constat.

Dans les tableaux, nous trouverons généralement en « abscisse » le nombre et le pourcentage de réponses des clubs.

Comité Régional d'Île de France de Natation - Enquête scolaire et universitaire 2014-DB

1

En « ordonnée », nous trouverons généralement, les réponses positives, négatives, les sans réponses, et les totaux.

Les pourcentages les plus élevés apparaissent souvent en « encadré ».

En ce qui concerne l'analyse statistique générale des résultats, on peut noter parfois des incohérences ou des inadéquations entre des rubriques, liées certainement à une mauvaise interprétation sur des questions à double entrée.

Il faut donc être prudent et ne pas interpréter d'une façon excessive le résultat brut chiffré. Néanmoins, un certain nombre d'indices et de critères du dossier qui nous motive, sont tantôt préoccupants, tantôt encourageants.

STATISTIQUES - CONSTATS

□ **Tableau chiffré des retours en fonction du mode de communication**

Modes	Retours/Clubs	%
Courrier	52	30,60
Mail - Téléphone	118	69,40
TOTAUX	170	100

□ **Tableau récapitulatif des réponses de clubs par département**

DEPARTEMENT	Nombre de clubs	Nombre de réponses	%
PARIS (75)	24	20	83,30
SEINE ET MARNE (77)	28	22	78,60
YVELINES (78)	27	25	92,60
ESSONNE (91)	28	17	60,70
HAUT DE SEINE (92)	30	25	83,33
SEINE SAINT DENIS (93)	27	21	77,80
VAL DE MARNE (94)	26	20	76,90
VAL D'OISE (95)	27	21	77,80
TOTAUX	217	171	78,80

□ **Tableau chiffré des déclarations d'une activité scolaire par départements**

DEPARTEMENT	Nombre de clubs	Nombre de réponses	%
PARIS (75)	24	7	29,20
SEINE ET MARNE (77)	28	4	14,30
YVELINES (78)	27	5	18,50
ESSONNE (91)	28	3	10,70
HAUT DE SEINE (92)	30	4	10,00
SEINE SAINT DENIS (93)	27	4	14,80
VAL DE MARNE (94)	26	3	11,50
VAL D'OISE (95)	27	5	18,50
TOTAUX	217	34	15,66

CONSTAT

➤ Sur les 221 clubs répertoriés par le comité régional et affiliés à la Fédération, 171 ont répondu aux exigences de l'enquête.

- > 4 clubs ont déclaré un arrêt d'activité pour cette saison et une non affiliation.
- > 46 clubs, malgré de nombreux rappels n'ont jamais répondu.
- > 35 clubs ont déclaré une activité conventionnée ou contractualisée avec un établissement scolaire.
- > Les informations recueillies sont de bonne qualité, elles expriment parfois la complexité des dispositifs institutionnels et administratifs pour créer une structure, mais démontrent néanmoins que les clubs ont un réel savoir faire et connaissent bien les leviers qui permettent de développer des partenariats.
- > Malgré un taux de retour important, la nature de certaines réponses révèle parfois un degré d'intérêt et de fiabilité variable selon les clubs.

L'ENVIRONNEMENT SCOLAIRE

1 - Votre club accueille-t-il un public scolaire ?

Contexte

Les clubs répondent majoritairement non, puisqu'ils ne gèrent pas directement cette activité. Le seul public scolaire accueilli est celui qui lie le club à un établissement scolaire par convention.

Tableau récapitulatif

Réponse	Nombre	%
OUI	34	15,66
NON	136	62,67
Sans réponse	47	21,65
TOTAL	217	100

⇒ Il s'agissait bien ici d'identifier les dispositifs particuliers mis en place avec les établissements scolaires, notamment pour tenter d'évaluer le niveau de recrutement dans les clubs. Ils s'avèrent évidemment que de nombreux élèves participent à des séances dans le cadre scolaire (primaire à la terminale) sur les mêmes installations que les clubs locaux, sans que cela apporte une valeur ajoutée au niveau du recrutement dans des clubs.

Quels sont les objectifs qui justifient le développement de cette pratique (classement aléatoire) ?

OBJECTIFS
Augmenter le nombre de pratiquants
Financier
Promotion/Découverte
Répondre à la demande
Détection
Tradition
Labellisation

⇒ La préoccupation des clubs ne semblent pas être l'augmentation du nombre de pratiquants, mais plutôt de susciter des vocations afin de repérer des jeunes talents qui pourraient se passionner par l'une des cinq disciplines et qui plus est possèderaient de réelles aptitudes.

⇒ De nombreux clubs ont déjà réagi face à cette réalité, en mettant en place une stratégie ciblée vers le qualitatif, afin de favoriser la préformation et l'accession au haut niveau des talents.

2 - Quel est le cadre d'intervention ?

- Cours d'éducation physique et sportive
- Cycle trimestriel
- Cycle annuel

CONSTAT

➤ Seulement 10 clubs ont pu déterminer le cadre de l'intervention qui varie d'un cycle hebdomadaire à un cycle annuel.

➤ À cet échelon, c'est le niveau d'exigence des programmes et des textes imposés par l'éducation nationale qui détermine le niveau et le cadre d'intervention. S'il est favorable au développement de la natation, ce ne sont pas les clubs qui en maîtrisent l'organisation, car ils sont tributaires du mode de gestion des piscines.

➤ La motivation des professeurs d'éducation physique et sportive reste également un élément déterminant pour développer la discipline.

3 – Quelle est la nature des 35 types d'établissements identifiés ?

Écoles primaires

Dans ce cadre, les réponses apportées par les clubs ne sont pas suffisamment précises, ce qui s'explique par le fait que la prise charge est effectuée par les collectivités locales en relation directe avec les établissements scolaires.

Collèges

	Nombre	%
Déclarés	23	65,72
Identifiés	18	/

Lycées

	Nombre	%
Déclarés	12	34,28
Identifiés	7	/

⇒ Si l'on se réfère aux réponses des clubs, les établissements qui semblent prioritairement concernés sont les collèges, puis les écoles primaires et les lycées.

4 - Avez-vous établi des contacts privilégiés avec des professeurs d'éducation physique et sportive ?

Relations privilégiées avec les enseignants

Réponse	Nombre/Clubs	%
OUI	21	60
NON	14	40
Sans réponse	0	0
TOTAL	35	100

⇒ Le résultat met en évidence qu'une relation privilégiée s'installe avec les enseignants, et qu'elle est importante pour assurer le bon déroulement et la pérennité des actions.

Est-ce que ce sont des spécialistes de la natation (anciens nageurs) ?

Enseignants spécialistes de la natation

Réponse	Nombre/Enseignants	%
OUI	25	67,57
NON	12	32,43
Sans réponse	0	0
TOTAL	37	100

⇒ Les enseignants recensés sont ceux qui interviennent dans le cadre spécifique et contractuel entre le club et leurs établissements scolaires, ils sont souvent spécialistes de natation. De nombreux enseignants formés par la FFN interviennent dans l'entraînement du club sans un lien direct avec une activité scolaire.

Nombre d'enseignants recensés dans le cadre de l'enquête : 37

LE PARTENARIAT AVEC L'ÉDUCATION NATIONALE

1 - Étude statistique : Conventions clubs - Établissements scolaires.

□ **Tableau chiffré officiel et comparatif de répartitions des sections sportives par académie**
(Source Ministère de l'éducation nationale)

ACADÉMIES						
		Paris	Versailles	Créteil		
				Seine et Marne	Seine St Denis	Val de Marne
TOUS SPORTS	Collège	16	121	42	46	29
	Lycée	1	15	9	3	2
	Totaux	17	136	51	49	31
NATATION	Collège	1	6	2	2	2
	Lycée	0	0	0	0	0
	Totaux	1	6	2	2	2
Pourcentage SS Natation		6%	4,41%	3,9%	4,08%	6,54%

□ **Tableau chiffré et globalisé des déclarations des clubs - Section Sportive Scolaire**

Ile de France	Déclarée	Section Sportive Scolaire	Contrat ou Ponctuel	En cours
<i>Lycée</i>	11	5	6	2

□ **Tableau chiffré et globalisé des déclarations des clubs - Classe à horaires aménagés**

Ile de France	Déclarée	Classes à horaires aménagés	Contrat ou Ponctuel	En cours
<i>Collège</i>	23	15	8	1

2 - Les Associations Sportives et leur niveau d'activité au sein des établissements (les AS)

Quelques rappels

- l'AS s'adresse à tous les élèves
- l'AS permet une pratique régulière
- l'AS propose aux élèves la possibilité de s'ouvrir vers l'extérieur
- l'AS conduit les élèves à tenir des engagements plus citoyens.

En lien avec les principaux et proviseurs, les coordonnateurs de districts et les directeurs départementaux, régionaux et nationaux de l'UNSS, 35 000 enseignants d'EPS sur le plan national, s'investissent chaque jour pour que les élèves découvrent et pratiquent des activités sportives.

Un extrait non exhaustif du fichier national UNSS, indique le nombre d'Association Sportive au sein d'un établissement scolaire qui déclare une activité natation course.

□ **Tableau chiffré officiel du nombre d'AS natation par académie**

Académies	Nombre d'Associations Sportives	%
CRÉTEIL	103	37,88
PARIS	48	17,64
VERSAILLES	121	44,48
TOTAUX	272	100

Au sein d'un même association sportive sont gérés plusieurs activités physiques (1 à 8) qui représentent toutes disciplines confondues, une participation de 179 380 élèves, dont 38206 licenciés UNSS encadrés par 1241 enseignants d'éducation physique.

CONSTAT

> Sur le premier tableau, l'écart relevé entre les chiffres officiels du ministère de l'éducation nationale et les déclarations des clubs, est en partie lié à des confusions terminologiques et administratives entre les sections sportives scolaires officielles, les classes à horaires aménagés et les dispositifs contractuels mis en place au sein d'un établissement par les clubs, qui ont le mérite d'exister.

> Il est donc utile de rappeler que :

Les Sections sportives scolaires sont régies par la circulaire n° 2011-099 du 29-9-2011 (NOR : MENE1117113C - MEN - DGESCO B3-4) qui remplace les anciens textes :

- circulaire n° 96-291 du 13 décembre 1996 relative aux sections sportives scolaires
- charte des sections sportives scolaires du 13 juin 2002.

Cette circulaire vise ainsi à clarifier la politique nationale en matière de sections sportives scolaires, à en préciser les objectifs et les règles de fonctionnement dans le respect d'un cahier des charges national. Elle réaffirme le caractère sportif de ces sections vis-à-vis des membres de la communauté scolaire, du milieu sportif et des collectivités territoriales afin d'éviter toute confusion avec d'autres dispositifs existants. Les sections sportives sont inscrites dans les projets d'établissement et doivent obligatoirement être validées par le recteur, conformément à un cahier des charges.

> Les classes à horaires aménagés quant à elle font l'objet d'une convention ratifiée chaque année par l'établissement et les clubs partenaires. Cette convention s'appuie en générale sur la circulaire ministérielle 96-291 du 13 décembre 1996 et sur la charte des sections sportives du 13 juin 2002.

Les classes sportives sont mises en place pour permettre à de jeunes espoirs de concilier leur pratique sportive et leur réussite scolaire.

Ce dispositif valorisant les compétences et les aptitudes sportives :

- s'adresse à des jeunes, garçons ou filles, sérieux et motivés, ayant une capacité réelle de travail et d'autonomie.
- permet de suivre une scolarité normale et de continuer leur pratique sportive de niveau départemental ou régional voire de plus haut niveau.
- contribue au développement du milieu associatif sportif local.

➤ En ce qui concerne les Associations sportives, ce volume d'activité géré par les enseignants d'EPS au sein de leur établissement, échappe pratiquement à l'ensemble des clubs de natation, chacun évoluant l'un à côté de l'autre sans passerelle et avec très peu de contacts.

2 - Les projets d'aménagement en cours

Réponse	Nombre/clubs	%
OUI	12	5,54
NON	158	72,81
Sans réponse	47	21,65
TOTAL	217	100

⇒ Peu de projets en cours, ce qui dénote souvent non pas un manque de volonté, mais surtout un manque de savoir faire et de méthode.

⇒ Les clubs souhaitent être accompagnés et soutenus par les instances Fédérales qui pourraient les informer et les guider dans leur démarche pour mener leur projet à bien.

⇒ Cette rubrique démontre que dans le cadre de notre politique d'accession vers le haut niveau, il n'existe pas assez de structures aménagées capables d'améliorer l'environnement quotidien des jeunes sportifs les plus motivés, afin de réduire notamment les contraintes scolaires.

⇒ Il n'est pas nécessaire de rappeler que l'accession au plus haut niveau est le fruit d'une démarche organisée et d'un travail graduel dans les jeunes catégories.

3 - Votre club participe-t-il à une pratique compétitive dans le cadre de l'Union Nationale du Sport Scolaire (UNSS) ?

Championnat d'Académie ou inter Académie

Réponse	Nombre/clubs	%
OUI	15	6,92
NON	155	71,42
Sans réponse	47	21,66
TOTAL	217	100

Championnat de France

Réponse	Nombre/clubs	%
OUI	6	2,78
NON	164	75,57
Sans réponse	47	21,65
TOTAL	127	100

CONSTAT

➤ La pratique compétitive dans le cadre de l'UNSS constitue certainement un moyen pour favoriser l'émergence de nouveaux potentiels et la formation de jeunes officiels.

➤ Par contre un certain nombre de freins institutionnels sont pénalisants :
 - les établissements qui possèdent une filière aménagée participent plus facilement à l'activité UNSS, avec une volonté affirmée d'impulser une dynamique avec le club et les enseignants.

➤ La participation reste faible et bien souvent ce sont les élèves déjà licenciés dans un club qui participent à ces épreuves :

- il faut que le club soit motivé et y trouve son intérêt,
- il faut trouver des enseignants motivés qui veulent bien prendre en charge l'activité,
- l'organisation de l'activité est souvent motivée par un enseignant spécialiste dans l'une des cinq disciplines de la Fédération,
- les établissements scolaires n'ont pas toujours les moyens financiers, le club quant à lui ne souhaite pas forcément s'investir davantage dans cette activité.

➤ En intensifiant nos actions auprès de l'UNSS, nous obtiendrons une plus grande reconnaissance institutionnelle et nous optimiserons ainsi notre partenariat avec des actions régionalisées.

L'ENVIRONNEMENT UNIVERSITAIRE

1 - Votre club accueille-t-il un public universitaire ?

2 - Quels sont les types d'établissements concernés ?

3 - Quel est le cadre d'intervention ?

Pour ces trois premières questions et les suivantes dont les réponses sont majoritairement non à 100%, nous apportons néanmoins quelques précisions

□ Cours d'éducation physique et sportive

⇒ Ce principe est très peu développé, car les créneaux d'accueil du club ne correspondent pas toujours à l'emploi du temps des étudiants, il est donc parfois difficile de les accueillir, et à l'image du secondaire les enseignants se tournent alors vers d'autres activités.

□ Formation qualifiante (activité pédagogique, pratique noté)

⇒ Cette rubrique est fortement motivée par l'obtention d'une note par la pratique d'une activité sportive.

⇒ L'étudiant est noté soit au semestre dans le cadre du LMD (licence en trois ans, master, doctorat), soit à l'année dans le cadre d'une bonification.

⇒ L'activité pédagogique peut favoriser l'obtention de moyens financiers pour organiser le fonctionnement d'une section.

4 - Existe-t-il une structure d'encadrement pour les sportifs d'un bon niveau ?

□ Structure d'accompagnement

⇒ Il s'agit ici de répertorier éventuellement les clubs qui organisent plus précisément le suivi pédagogique et l'entraînement des meilleurs sportifs par convention avec le département haut niveau de leur université de rattachement.

⇒ En dehors du pôle France et Espoirs de l'INSEP, il est peut être intéressant de développer un dispositif qui permettra à un sportif qui souhaite mener en parallèle ses études et son entraînement, de bénéficier le cas échéant d'études aménagées, de cours de soutien, d'un suivi médical et d'une priorité sur l'obtention d'un logement universitaire.

5 - Votre club participe-t-il à une pratique compétitive dans le cadre de la Fédération Française du Sport Universitaire (FFSU)

CONSTAT

➤ Cette pratique existe certainement, elle n'est pas déclarée par les clubs en tant que telle, les engagements sont souvent individuels et gérés le cas échéant par les Universités d'appartenance. En dehors des compétitions organisées par les grandes écoles, le championnat de France est le rendez-vous incontournable annuel des étudiants, ce sont souvent des spécialistes des différentes disciplines de la Fédération qui se partagent les médailles. La participation et les résultats nationaux sont souvent des indicateurs importants pour les universités.

CONCLUSIONS ET OBSERVATIONS

Les réponses obtenues mettent en évidence sous une forme statistique le volume d'activité par rubrique dans les clubs, ainsi qu'une certaine forme de comportement et d'organisation dans la mise en œuvre.

Sur le fond, la nature des réponses fait apparaître parfois quelques incohérences et des contradictions, l'analyse en est alors plus compliquée.

A - LE DÉVELOPPEMENT ET LE RENFORCEMENT DE L'ACTIVITÉ SCOLAIRE

En parallèle des résultats, des recherches ont déjà permis de mettre en place un fichier régional non exhaustif dans lequel sont répertoriés :

- les coordonnées précises de tous les établissements avec lesquels les clubs travaillent,
- les types d'établissement, les noms des enseignants d'éducation physique et sportive qui ont en charge l'activité,
- les noms des enseignants d'éducation physique et sportive spécialistes de la natation
- les établissements qui développent une activité UNSS,
- le nombre de sections sportives scolaires, leur implantation et leur niveau d'activité,
- les aménagements particuliers et optionnels (option seconde, première, terminale)
- le nombre d'associations sportives (AS) en lien avec l'UNSS qui organise la pratique compétitive.

Dans ce domaine, une analyse montre les adéquations ou les inadéquations relevées entre le potentiel démographique (nombres d'élèves) du secteur sur lequel est implanté un club et le volume d'activité réellement développé (nombre de conventions, développement de la pratique compétitive).

Les clubs possèdent un savoir faire, mais leur l'expansion réside dans leur capacité à résoudre des difficultés qui correspondent aux facteurs limitants suivants :

- les structures d'accueil sont parfois mal adaptées,
- un manque de matériel,
- un manque de moyens financiers
- une absence évidente de management, de flexibilité et d'adaptabilité entre les professionnels

Au sein des clubs, on relève plusieurs types de comportements et de demandes :

➤ Les clubs qui ont déjà beaucoup plus d'expérience et qui ont mis en œuvre des programmes plus ambitieux, afin non seulement d'améliorer à priori le quotidien de leurs sportifs, mais également pour tenter de détecter et de recruter au sein du club, des jeunes issus de la pratique scolaire.

En dehors de l'aspect quantitatif, ils veulent développer un « produit » plus qualitatif afin d'optimiser le fonctionnement et mettre en place un dispositif orienté vers la préformation et l'accession au haut niveau qui passe par :

- les classes à horaires aménagées,
- les options dans le secondaire,
- les sections sportives scolaires ou autres structures aménagées,
- les démarches à entreprendre auprès des chefs d'établissements,
- les démarches à adopter auprès du rectorat.

- Les clubs qui veulent simplement optimiser leur activité scolaire et qui souhaitent organiser une campagne dirigée vers :
 - les chefs d'établissements,
 - les enseignants d'éducation physique et sportive,
 - les collectivités locales.

➤ Les clubs qui n'ont aucune activité scolaire et qui souhaitent la mettre en place,

- Les clubs souhaitent que l'ensemble des expériences existantes soit consigné au sein d'une banque de données consultable en ligne sur le site internet du comité régional.

Les clubs pourraient ainsi choisir la formule et la configuration les plus adaptées à leur environnement.

LE DÉVELOPPEMENT ET LE RENFORCEMENT DE L'ACTIVITÉ UNIVERSITAIRE.

En dehors des initiatives locales qui représentent un volume d'activité faible, les disciplines de la fédération toutes confondues doivent se développer et prendre de l'envergure sur le plan régional. Il n'est pas nécessaire ici de rappeler les conseils régionaux et généraux soutiennent les universités.

La natation doit continuer à prendre toute sa place dans ce dispositif, avec les nombreuses universités et grandes écoles qui sont implantées sur le territoire.

Nous devons chercher des solutions ensemble :

- pour licencier plus d'étudiants qui pratiquent officiellement une des cinq disciplines de la Fédération mais dans un cadre institutionnel particulier en liaison directe avec le club et l'université,
- pour sensibiliser les universités et leurs services des activités physiques et sportives pour participer et prendre en charge financièrement l'activité au sein d'un club,
- pour suivre plus spécialement le dossier relatif aux structures qui sont actuellement en mesure d'aménager les études pour les étudiants d'un bon niveau régional,
- pour organiser des championnats au sein de chaque académie, et qu'ils deviennent des compétitions d'envergure.

Se pose aussi le problème des sportifs de plus en plus nombreux qui souhaitent poursuivre des études et un entraînement régulier sont obligés de quitter leur club d'origine et la région.

De ce fait si l'on souhaite les fidéliser, il est nécessaire que la structure universitaire susceptible de les accueillir puisse mutualiser des moyens :

- régionaux, afin d'organiser l'entraînement (en liaison avec le club d'origine et éventuellement le comité régional),
- locaux pour bénéficier des aménagements d'études (avec les partenaires universitaires).

Malheureusement, ce n'est pas souvent suivi des faits sur le terrain.

Il est important d'entretenir ce système même par petite touche, car notre tradition universitaire est un élément majeur de la vitrine du haut niveau. En effet de très nombreux membres des équipes de France poursuivent leurs études dans des filières aménagées.

- un soutien plus actif pour développer leurs projets,
- une expertise sur les dossiers institutionnels,
- impulser auprès des clubs et de leurs dirigeants une politique encore plus volontariste en la matière,
- organiser un dispositif ressource et identifier des personnes qui apporteront des conseils et une collaboration sur la mise en place :
 - d'une section sportive scolaire,
 - d'une formation continue pour des professeurs d'éducation physique et sportive,
 - d'un partenariat avec l'UNSS,
 - d'un réseau institutionnel régional.

PERSPECTIVES ET ACTIONS PROPOSÉES

A - PERSPECTIVES

Il faudra aborder, sous la forme d'opérations concrètes plusieurs actions qui doivent être validées par les élus du comité régional et soutenues par les cadres techniques.

B - ACTIONS PROPOSÉES

1 - L'activité scolaire

Un engagement prononcée avec l'UNSS pour :

- former les enseignants d'éducation physique et sportive,
- créer de nouvelles sections sportives scolaires,
- des classes à horaires aménagées
- développer la pratique compétitive et tenter le rapprochement entre les AS et les clubs
- créer un événement régional inter académie

La natation scolaire dans ce dossier est traitée dans un cadre partenarial avec l'éducation nationale qui implique l'accueil et l'organisation de cette activité au sein des clubs.

Avec la natation à l'école nous déclencherons un programme qui nous permettra de réaliser des opérations de détection au sein des établissements en collaboration avec les chefs d'établissements et les enseignants et les clubs.

3 - L'activité universitaire

➡ Il existe dans ce secteur un potentiel à exploiter afin de promouvoir les disciplines de la natation en :

- intégrant les structures de haut niveau inter universitaire (pôles ressources),
- en aménageant les études et en ouvrant de nouvelles filières,
- en étant présent dans les projets des SUAPS et des SIUAPS,
- en intégrant la formation qualifiante (notation),
- en développant des compétitions promotionnelles avec les universités et les grandes écoles.

➡ Visites techniques sur les bassins à fort potentiel de recrutement

Ces visites organisées sur des sites à fort potentiel de recrutement seront généralisées, afin de rechercher des solutions concrètes

LES RETOURS DES CLUBS

Vous trouverez ci-dessous la liste des clubs qui ont apporté des commentaires à leur déclaration d'activité scolaire ou universitaire.

Ces différents commentaires sont archivés par le comité régional selon les rubriques suivantes :

- Le contexte
- Les établissements de rattachement
- L'encadrement
- Les compétitions scolaires et universitaires (UNSS- FFSU)
- Le constat

Ils constituent une base de données suffisamment riche, qui nous renseigne sur l'investissement des clubs et qui permet de réaliser un état des lieux précis.

A.A.S.S. NATATION 95
ACT.NAUT.VILLEPINTE
AQUA CLUB PONTAULT ROISSY
AQUA SPORT DALMATI
AQUA'NAT VALLEE CHEVREUSE
AS CORBEIL ESSONNES DAUPHINS WP
AS LE PLESSIS
ASVO WATER POLO
BOIS -COLOMBES.SPORTS NATATION
CERCLE DES NAGEURS DE MANTES EN YVELINES
CERGY PONTOISE NATATION
CLUB ATHLETIQUE D'ORSAY
CLUB DES NAGEURS DE PARIS
CLUB DES NAGEURS DE SAINT QUENTIN EN YVELINES
CLUB NAUTIQUE DE SAINT MICHEL SUR ORGE
CLUB NAUTIQUE VIRY CHATILLON
CLUB SPORTIF MONTERELAIS
CNO ST GERMAIN-LE PECQ
LAGARDERE PARIS RACING
LAGNY SUR MARNE NATATION
LES MOUETTES DE PARIS
NOGENT NATATION 94
S.FCAIS OLYMPIQUE COURBEVOIE
SCUF PARIS
SOCIETE NAUTIQUE DE VERSAILLES
SOCIETE NAUTIQUE DES NAGEURS MONTGERONNAIS
SPORTING CLUB 9eme
SPORTING CLUB DES NAGEURS DE CHOISY LE ROI
STADE Français - NATATION SYNCHRONISEE
TAVERNY SPORTS NAUTIQUE. 95
TREMBLAY ATHLETIQUE CLUB
U.S.M.A SAINT OUEN
UNION SPORTIVE CRETEIL